

LE SIVOS AGNTV de VESLY

RECRUTE UN AGENT SECRETAIRE du SIVOS (Titulaire ou Contractuel)

Poste à pourvoir le 01/09/2022 ; prévoir une période d'adaptation

Missions principales :

Gestion des tâches administratives inhérentes au poste de secrétaire de mairie :

- Gestion des appels téléphoniques, renseigner les familles...
- Élaboration du budget, décisions modificatives avec les élus en relation avec la trésorerie,
- Gérer les participations des 6 communes du regroupement,
- Régie de cantine-garderie : Suivi des dossiers d'inscription-radiation, des règlements de factures, compte DFT, PAYFIP... plateforme SERVI +
- Suivi des marchés publics et demandes de subventions (rarement),
- Gérer les inscriptions chaque mois, menus... via SERVI +,
- Préparation et compte-rendu des réunions de Conseil Syndical, rédiger les compte rendu et délibérations...
- R.H : 11 agents à temps non complet et 2 élus (contrats, avancements, payes, DSN, suivi des heures hebdomadaires et complémentaires, arrêts maladie...)
- Comptabilité (dépenses et titres en fonctionnement, investissements et opérations d'ordre)

Compétences requises :

- Maîtrise de l'expression écrite, respect des délais,
- Maîtrise des techniques de base du secrétariat et de la bureautique,
- Connaissance informatique, Berger Levraut, Chorus pro, démat....
- Sens du service public (discrétion et déontologie),
- Connaitre le statut de la fonction publique territoriale, des actes administratifs...
- Capacité d'organisation et d'adaptation, bonnes qualités relationnelles,
- Esprit d'initiative, polyvalence, autonomie, réactivité,
- Respect de la hiérarchie et sens des responsabilités,
- Permis de conduire.

Temps de travail : 18 h hebdomadaires.

Rémunération : Statutaire.

Date limite de retour des candidatures : **15 Mai 2022**

Adresser lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Président du SIVOS - 1 place du CARROUGE – 27870 VESLY

Email : sivos.vesly@gmail.com Tél : **02 32 55 64 91**

(Poste qui peut se cumuler avec la mairie de NOJEON en VEXIN pour un total hebdomadaire de 35 heures)